



Ecole Gabriel Deshayes
6, rue de Lamennais
56400 AURAY
☎ 02 97 24 04 76
✉ ecolegabrieldeshayes@orange.fr



REGLEMENT FINANCIER 2022-2023

Choisir l'enseignement catholique, c'est aussi accepter de participer financièrement à la bonne marche de l'établissement. L'école doit assurer, entretenir ainsi qu'investir dans ses bâtiments et matériels avec **la seule contribution des familles**. Cette contribution finance en totalité et exclusivement :

- l'investissement immobilier (toiture, façade, nouveaux jeux de cour, ...)
- le renouvellement ou l'acquisition du mobilier scolaire,
- l'acquisition du matériel pédagogique,
- les cotisations aux différentes instances de l'enseignement catholique (DDEC, UGSEL...),
- les dépenses liées à l'animation éducative propre aux établissements catholiques.

Les rétributions ne financent pas :

- les projets spécifiques ou les frais divers : activités périscolaires culturelles, artistiques et historiques, les activités sportives, les sorties scolaires. Ces dépenses font l'objet d'une participation supplémentaire demandée aux familles au cours de l'année. Ces sommes sont complétées par la participation de l'APEL et de la municipalité,
- les fournitures scolaires du CP au CM2 (fichiers, manuels, petit matériel...),
- le projet « Label International » (Pop English, Cambridge...) de la TPS au CM2.

RETRIBUTIONS SCOLAIRES :

Dans le but d'adapter la participation de chaque famille à sa réalité financière, l'OGEC a opté pour un nouveau mode de tarification. **Il vous est désormais proposé d'exercer la solidarité et l'entraide en versant une contribution en fonction de vos possibilités selon le tableau suivant basé sur vos revenus mensuels.**

L'OGEC ne demandera aucun justificatif de revenus pour vérifier votre choix.

	Revenu mensuel*	Tarif mensuel (sur 10 mois)	Tarif annuel
A	Jusqu'à 2.100,00 €	22,00 €	220,00 €
B	De 2.100,00 à 3.500,00 €	24,00 €	240,00 €
C	Plus de 3.500,00 €	27,00 €	270,00 €

**revenu net imposable n-1 du foyer fiscal (se référer au dernier avis d'imposition) divisé par 12 + allocations familiales*

Si **trois enfants (ou plus)** scolarisés à l'école Gabriel Deshayes, une réduction de 10 % sera appliquée sur les rétributions de l'ensemble de la fratrie.

TSVP



Ecole Gabriel Deshayes
6, rue de Lamennais
56400 AURAY
☎ 02 97 24 04 76
✉ ecolegabrieldeshayes@orange.fr



FOURNITURES SCOLAIRES, FICHIERS DIVERS du CP au CM2 : 4,00 € par mois sur 10 mois.

PROJET « LABEL INTERNATIONAL » de la TPS au CM2 (Pop English, Cambridge...) : 5,00 € par mois sur 10 mois.

PRIX DU REPAS : 4,10 € (pour les familles Alréennes, se renseigner auprès du CCAS pour des réductions selon le quotient familial).

COÛT DE L'ÉTUDE (de 16h45 à 17h45) : 2,00 €

Pour faciliter votre gestion et la nôtre, **choisissez LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE.**

Quelle que soit la difficulté que vous rencontrez dans le domaine financier, n'hésitez pas à contacter la Directrice ou la Secrétaire. Une solution est toujours possible.